



Donnons vie au progrès

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 29 AVRIL 2025

PUBLICATION

PARIS

29/04/2025

L'assemblée générale mixte des actionnaires de Bouygues SA s'est réunie le mardi 29 avril 2025 à Challenger – 1 avenue Eugène Freyssinet, 78280 Guyancourt, à 15 heures.

Les actionnaires ont pu assister physiquement à l'assemblée générale ou la suivre en direct via sa retransmission en intégralité sur le site internet de la Société.

L'assemblée générale était présidée par Martin Bouygues, président du conseil d'administration. Michèle Vilain, représentant le FCPE PEE des salariés du Groupe, et Olivier Bouygues ont été désignés en qualité de scrutateurs. Didier Casas a été désigné secrétaire de l'assemblée générale.

Le quorum définitif a atteint 83,95 % des actions ayant le droit de vote.

Martin Bouygues a ouvert la réunion et a procédé à la présentation de l'ordre du jour. Puis ont eu lieu différentes présentations :

- Olivier Roussat, directeur général, a présenté la situation du Groupe, notamment son ambition en matière de RSE, les chiffres clés de l'exercice 2024 et la revue opérationnelle des différents métiers ;
- Edward Bouygues, directeur général délégué, a présenté la stratégie climat ;
- Rose-Marie Van Lerberghe, présidente du comité de l'éthique, de la RSE et du mécénat, a rendu compte des travaux de ce comité ;
- Pascal Grangé, directeur général délégué, a présenté les comptes de l'exercice 2024 ;
- Benoît Maes a rendu compte des travaux du comité d'audit qu'il préside ;
- Les commissaires aux comptes ont présenté le contenu de leurs différents rapports ;
- Pascaline de Dreuzy, présidente du comité de la gouvernance, de sélection et des rémunérations, a présenté le rapport de ce comité, concernant notamment la composition du conseil d'administration (8 mandats venant à expiration à l'assemblée générale) et les rémunérations des dirigeants mandataires sociaux ;
- Olivier Roussat a ensuite exposé les perspectives du Groupe pour 2025.

Au cours de ces présentations, plusieurs films institutionnels ont été projetés présentant le Groupe, ses talents et les différents métiers.

A l'issue de ces présentations, le Président a ouvert les débats et il a été répondu aux questions des actionnaires.

Didier Casas a ensuite soumis au vote les 39 résolutions proposées, après avoir présenté succinctement chacune d'entre elles.

Toutes les résolutions ont toutes été adoptées. Elles portent notamment sur :

- l'approbation des comptes annuels et consolidés de l'exercice 2024 ;
- la distribution en numéraire d'un dividende afférent à l'exercice clos le 31 décembre 2024 d'un montant de 2 euros par action y ouvrant droit, dont le détachement interviendra le 5 mai 2025 et la mise en paiement interviendra le 7 mai 2025 ;
- l'approbation des conventions réglementées visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce ;
- l'approbation des politiques de rémunération du directeur général et des directeurs généraux délégués, du président du conseil d'administration et des autres administrateurs ;
- l'approbation des rémunérations des mandataires sociaux en 2024 ;
- le renouvellement du mandat de cinq administrateurs : Félicie Buelle, Clara Gaymard, Olivier Bouygues, SCDM représentée par Cyril Bouygues, et Raphaëlle Deflesselle ;
- la nomination de trois administratrices : Charlotte Bouygues en remplacement de SCDM Participations, Nathalie Bellon-Szabo en remplacement de Rose-Marie Van Lerberghe, et Sylvie Bruneau en remplacement de Michèle Vilain ;
- le renouvellement des autorisations et délégations financières ;
- la modification des statuts de Bouygues SA (modalités de notification des franchissements de seuils statutaires, durée des mandats des administrateurs, et autres modifications des statuts de la Société aux fins de mise en harmonie avec la loi).

À l'issue de cette assemblée générale, le conseil d'administration reste composé de quatorze administrateurs, dont 50%¹ d'indépendants et 58%² de femmes. Nathalie Bellon-Szabo, qui intègre le conseil d'administration en qualité d'administratrice indépendante en remplacement de Rose-Marie Van Lerberghe, remplace également cette dernière en qualité de membre du comité de l'éthique, de la RSE et du mécénat. La présidence de ce comité est désormais confiée à Clara Gaymard. Sylvie Bruneau, qui remplace Michèle Vilain en qualité d'administratrice représentant les salariés actionnaires, lui succède également en qualité de membre du comité d'audit.

Les résultats détaillés du vote des résolutions, les présentations de l'assemblée générale ainsi que son enregistrement sont consultables sur le site internet du groupe Bouygues (www.bouygues.com), dans la rubrique : Investisseurs & actionnaires > Investir dans Bouygues > Assemblée générale.

¹ Hors administrateurs représentant les salariés et les salariés actionnaires.

² En intégrant les administrateurs représentant les salariés actionnaires, selon le mode de calcul prévu par le nouveau dispositif issu de l'ordonnance du 15 octobre 2024 portant transposition de la directive *women on boards* (ce dispositif n'entrant toutefois en vigueur qu'en 2027).